



Différents outils informatiques utilisables en forêt



Le développement d'Internet et la généralisation des micro-ordinateurs font que différents outils informatiques peuvent aider le propriétaire forestier pour la réalisation de son plan simple de gestion :

- Le traitement de texte,
- Le tableur,
- Internet,
- Le système d'information géographique.

Chaque outil a ses caractéristiques, et ne peut vraiment se substituer à l'autre.

Le traitement de texte

Il permet de réfléchir au contenu du document, sans oublier une des rubriques, et bien entendu d'améliorer ainsi son projet.

Cependant, il ne sait pas faire les plans, et les calculs sont difficiles à réaliser.

Le tableur

Il sert en premier à faire des calculs justes. Par exemple :

les totaux pour savoir la surface de votre propriété, totale bien sûr

un exemple : votre propriété comprend 100 parcelles cadastrales : comment fait-on ?

mais aussi par parcelles forestières ou par type de peuplement, avec des synthèses, dont les résultats peuvent être récupérés sous traitement de texte.

Ceci permet aussi de réfléchir à l'importance des coupes et travaux année par année, ainsi que de pouvoir faire des prévisions financières, en connaissant des prix et des coûts moyens par hectare, et donc au final de réfléchir à son organisation.

Cette réflexion est aussi valable en termes de charge de travail, chaque personne ayant un nombre fini de jours à consacrer à ses bois. Par exemple, un des facteurs limitants pour la remise en ordre d'une propriété après une tempête est le temps disponible, certains travaux réalisés habituellement par le propriétaire devant être reportés à une date ultérieure.

Il peut aussi vous aider à réaliser des graphiques.

Les sites Internet

Internet est un moyen de collecter de l'information sur ses bois, et aussi dans quelques cas de savoir ce que l'on dit sur soi.
Dans tous les cas, une connexion à haut débit est souhaitable.

Préparation des cartes

Plusieurs sites Internet peuvent vous aider, notamment pour préparer des cartes :

Le cadastre : www.cadastre.gouv.fr/

Ce site permet d'obtenir des extraits de plans cadastraux utilisables à terme sur support informatique, et de les imprimer à différentes échelles. Il est également possible de voir le plan d'assemblage d'une commune, quand il est disponible. Ce site ne dispense pas d'aller au cadastre pour avoir les relevés de matrice cadastrale, afin de savoir précisément ce qu'on possède, et ce par nature juridique de bien et par commune.

Les plans : Deux sites principaux, Géoportail et Google.

www.geoportail.fr

Ce site, mis en place par l'Institut Géographique National, a pour vocation, à terme, de rassembler l'ensemble des données géographiques officielles pour la France. Même si l'état d'avancement est variable selon les communes, il permet d'ores et déjà de faire des superpositions de cartes, comme le cadastre et la photo aérienne. La carte peut être en deux dimensions ou en trois dimensions. La carte en trois dimensions, plus longue à charger, permet des calculs de distance et de surface grâce aux outils situés à droite de l'écran.

www.earth.google.fr

Ce site permet d'avoir des très belles photos aériennes en couleur, même si la couverture nationale est inégale. De plus, le site contient quelques outils utiles pour l'utilisateur du site, comme le géoréférencement de la souris pour récupérer la valeur dans un GPS, ou encore la règle pour mesurer des distances, ou encore une vue oblique de la zone étudiée.

Autre site : L'Institut Géographique National : www.ign.fr

L'Institut Géographique National, ou IGN, donne la possibilité de commander en ligne des photos aériennes de très belle qualité, en noir et blanc ou en couleur, avec un grand choix d'échelles. Il suffit généralement de choisir la mission la plus récente (le Limousin est concerné par une dizaine de missions photographiques allant des années cinquante à ces toutes dernières années), et demander, pour les missions les plus récentes sur support papier ou sur CDROM.

En ce qui concerne l'histoire de votre territoire, vous pouvez consulter les cartes dites de Cassini, qui sont en ligne sur différents sites, dont géoportail. Elles ont été éditées, pour le Limousin, juste avant la révolution. Les cartes dites d'Etat-Major datent des environs de 1905, et sont éditées à l'échelle de 1/80.000^{ème}. Si vous ne la trouvez pas dans des bibliothèques, vous pouvez vous faire plaisir et les commander sur le site de l'IGN.

Prescriptions légales, et sources d'informations diverses

Plusieurs sites permettent d'avoir de l'information sur les prescriptions légales : Celui de la **direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Limousin** (DREAL qui englobe l'ex DIREN), qui comprend la liste des classements au titre de l'environnement (ZNIEFF, Sites Natura 2000, Arrêtés de protection de biotopes, sites classés, sites inscrits).

Les différents organismes nationaux de la forêt privée française ont développé un site, www.foretpriveefrancaise.com qui comprend bien sûr une rubrique d'actualités, et qui permet aussi de commander de la documentation.

Pour les passionnés de droit, le site Legifrance permet de connaître le contenu à jour des différents codes, lois et arrêtés.

Les systèmes d'information géographique

Principes généraux

Les systèmes d'information géographique (SIG) sont des outils qui permettent :

- de créer des cartes sur support informatiques,
- de voir des cartes à différentes échelles,
- d'éditer des cartes en fonction de thèmes tels que le choix d'une essence,
- d'imprimer lesdites cartes avec une imprimante.

En forêt

Les informations de base (cadastre, carte IGN, photos aériennes) sont de plus en plus répandues ; elles permettent de disposer assez facilement des limites de propriété, sous réserve de disposer des matrices cadastrales. Cependant, elles ne permettent pas de préparer des cartes utilisables pour le propriétaire, celles-ci résultant d'un diagnostic technique sur les objectifs propres de ce même propriétaire. D'où la nécessité d'une double opération :

- faire le diagnostic sur le terrain, en s'appuyant sur des supports tels que les photos aériennes et des fiches papier, qui permettent d'avoir une description opérationnelle et des listes de coupes et travaux à réaliser, et en s'aidant éventuellement d'un GPS.
- reporter le diagnostic sur le SIG. Ceci implique, outre le report de positions dans l'espace, de prévoir une organisation de la base de données associée qui comprend les descriptions et les listes de coupes et travaux.

Deux types d'utilisateurs sont concernés par cet outil, avec deux objectifs légèrement différents :

- Le **propriétaire**, bien sûr, qui souhaite avoir une cartographie de sa propriété pour son usage, cartographie qui constitue aussi une mémoire du travail réalisé et qui peut donc faciliter la transmission de la connaissance de la propriété auprès des enfants. Ceci implique souvent la saisie d'éléments remarquables, à forte valeur affective, même si leur valeur économique stricte est faible.
- Les **experts ou les coopératives** qui sont, de façon normale, plus sensibles aux aspects économiques, et qui ont besoin d'une harmonisation des informations pour faciliter leur travail de compréhension des dites cartes, pour dialoguer avec leurs clients, et aussi pour pouvoir s'organiser et éventuellement faire des regroupements informels.

Les investissements correspondant sont différents :

- Dans le premier cas, il s'agit simplement de réaliser une opération ponctuelle, peu de propriétaires mettant à jour leurs fichiers en continu.
- Dans le second cas, il convient d'avoir un outil robuste, puissant, utilisé le plus souvent par un spécialiste au sein de l'entreprise qui en a un usage quasi quotidien.